

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant l'acquisition  
pour le Musée, du groupe en  
plâtre de M<sup>r</sup>. De Boy, père,  
représentant : les trois Jacques

N<sup>o</sup> 612. 791390

NUMÉRO  
D'ORDRE.

DATE  
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

612. De Boy, père, du groupe de M<sup>r</sup>. De Boy, père : les trois Jacques.



Le Soussigné Déclare avoir cédé au  
Gouvernement Belge, en vertu de l'arrêté royal  
du 4 février 1858, le groupe en plâtre de sa  
composition, représentant: les trois Parques,  
et ce au prix de trois mille francs.

Paris, le 16 février 1858.

( Signé ) De Bay, père.

La Commission administrative du Musée royal  
de Peinture & de Sculpture certifie que le groupe en  
plâtre mentionné dans la déclaration ci-dessus  
est déposé au Musée de Sculpture.

Bruxelles, le 17 Mars 1858.

Le Président.

Le Secrétaire.

A. Stierman

F. de laet

Brunetta, le 17 Mars 1858

2 M. Brunetta

à M<sup>re</sup> le Ministre de l'Intérieur.

En réponse à votre lettre  
du 24 février 1858, 1<sup>re</sup> D<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> D<sup>re</sup>  
N<sup>o</sup> 3710, nous avons l'honneur  
de vous renvoyer ci-joint de notre  
visa la déclaration d'intérêt par  
M<sup>re</sup> De Sug, père, pour la  
cession au Gouvernement d'un  
groupe en plâtre, représentant  
Les trois Paques

Veuill. agréer,

Le Président.

Le Secrétaire  
V. G. M.

F. J. M.

MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 27 Février 1858

2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Sec.  
N<sup>o</sup> 3710  
1670 C.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la division.

3 ANNEXE 5

SOMMAIRE.

Messieurs,



J'ai l'honneur de vous transmettre, en triple, la Déclaration faite par M<sup>re</sup> Debay, pour la cession au Gouvernement du groupe en plâtre représentant les Trois Parques, dont l'acquisition a été autorisée par arrêté royal du 11 du courant.

Je vous prie de me renvoyer ces Déclarations munies de votre visa, en constatant sur les pièces mêmes la réception du dit groupe, et d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur,

Le Secrétaire général,  
Co. Hum.

A la Commission Directrice du Musée royal de  
Peinture et de Sculpture.